



Reconnue d'utilité publique

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout personnel administratif ou non inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.

12 participants.

## DURÉE :

2 jours.

## CALENDRIER :

Nous consulter.

## COÛT DE LA FORMATION :

440 €/personne.

## INTERVENANTS :

Formateurs CESU Certifiés

## CONTACTS :

### Secrétariat

Tél. 04.74.26.78.50

[ifas@ch-argentiere.fr](mailto:ifas@ch-argentiere.fr)

**INSTITUT DE FORMATIONS  
L'ARGENTIÈRE – 69610 AVEIZE**

N° Déclaration d'existence : 11754769275

N° SIRET : 439 975 640 01200

Code APE : 8532 Z

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objectif l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à l'apprentissage des gestes d'urgence pour une prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.
- Alerter de manière pertinente le SAMU (15) ou le numéro Interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.

## MÉTHODE ET TECHNIQUE PÉDAGOGIQUES

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte lors de cas simulés sont pratiqués tout au long de la formation.

## VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en ateliers et en cas concrets.

A l'issue de la formation et après validation, il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 d'une durée de validité de 4 ans.

INSTITUT DE FORMATIONS  
**L'Argentièrre**